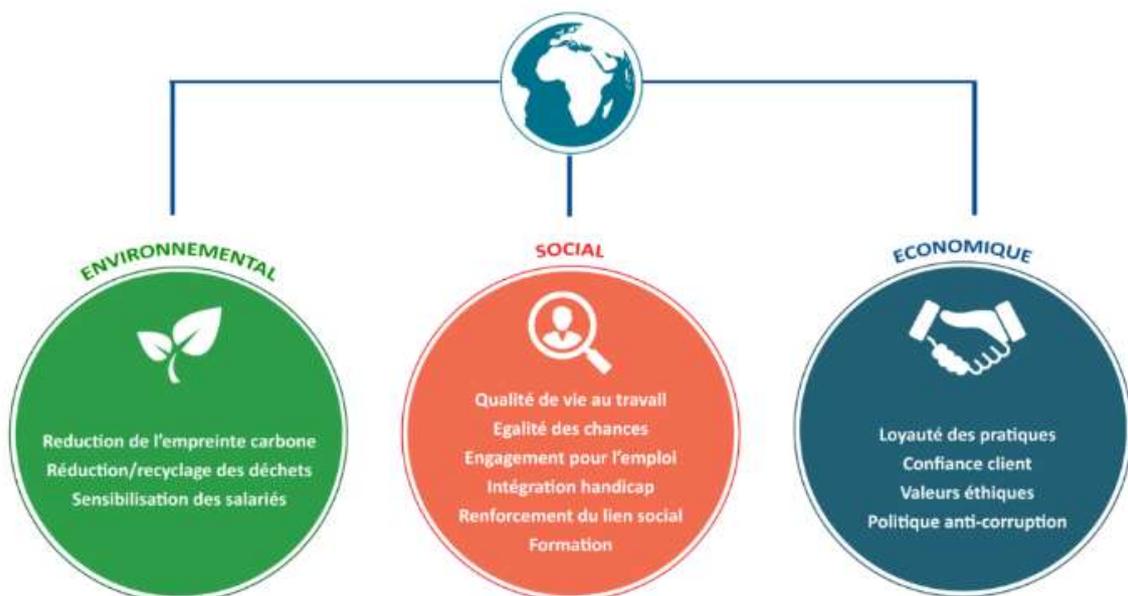




EURIDIS

NOTAIRES

Charte RSE



« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen ;
qui ne veut rien faire trouve une excuse. »

Proverbe arabe

“Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces
les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles
qui s’adaptent le mieux aux changements.”

Charles Darwin

L'engagement d'EURIDIS NOTAIRES

Au travers de la longue histoire du notariat et de l'héritage des 500 ans d'existence de notre Office, nous mesurons pleinement le côté éphémère de notre passage. Si nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne, notre responsabilité est entière. Héritiers de valeurs, d'un environnement, d'une histoire notre devoir est de les transmettre aux générations futures. Notre temps doit laisser une empreinte positive ; c'est notre responsabilité.

Aujourd'hui, EURIDIS NOTAIRES est une société qui regroupe trois sites implantés sur un territoire riche d'un environnement naturel exceptionnel et de concitoyens qui nous font confiance. Cette confiance, les notaires et les collaborateurs d'Euridis Notaires se doivent de la mériter tout en cultivant des valeurs qui constituent notre ADN :

- **La loyauté et la fidélité dans les engagements pris envers nos clients, fournisseurs et collaborateurs,**
- **La probité, l'exemplarité et l'esprit d'équipe dans toutes nos actions,**
- **L'implication et la simplicité dans nos réalisations au quotidien,**
- **Le travail et le service qui nous obligent et nous honorent.**

Intégrer Euridis Notaires, c'est entrer dans une communauté de travail, c'est construire des relations basées sur la confiance et le long terme, c'est rejoindre une entreprise qui fait le choix d'investir dans les ressources humaines et l'outil de travail pour durer ... « sûrement et pour longtemps ! »

C'est dans cet état d'esprit que nous mettons en œuvre une démarche globale de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). Fidèle à nos principes, cette démarche se veut pragmatique, efficace et humaine.

Nous sommes convaincus :

- qu'il est de notre responsabilité de démultiplier les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs de notre activité sur l'ensemble de la société et sur l'environnement.
- que la RSE est un véritable levier de performance créateur de valeur.
- que nos partenaires et nos clients accordent de plus en plus d'importance à nos engagements RSE.
- que nous devons sans cesse chercher à améliorer le bien-être collectif de notre communauté de travail, développer un dialogue social apaisé et renforcer le sentiment d'appartenance.

Notre démarche se décline autour de 4 axes :

- Le respect de l'environnement
- Le respect de nos collaborateurs
- L'éthique professionnelle
- Les achats responsables

Elle est nécessairement précédée par une déclaration de principe garantissant le respect des droits fondamentaux. Elle prend la forme d'une Charte Ethique à partager avec l'ensemble de nos collaborateurs, clients et partenaires.

Emmanuel RONZIER, Karine FAURÉ et Séverine BOUXX-ECHIVARD.

Déclaration des engagements RSE d'EURIDIS NOTAIRES

Notre déclaration repose sur les principes de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise.

Le respect des principes fondamentaux :

Le respect d'autrui fait partie des principes qui dictent au quotidien notre conduite et celle de nos collaborateurs. Chacun à son niveau, par son comportement exemplaire, contribue à faire d'EURIDIS NOTAIRES une entreprise où il fait bon travailler.

Les principes partagés par notre communauté de travail se résument ainsi :

- ✓ Agir avec loyauté, fidélité et exemplarité
- ✓ Respecter la dignité et les droits de chacun, notamment le droit à la différence
- ✓ Respecter les lois et réglementation
- ✓ Préserver l'environnement

Ces principes découlent de plusieurs textes fondateurs :

- ❖ **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.**
- ❖ **La Convention Européenne des Droits de l'Homme.**
- ❖ **La convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant.**

❖ **Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies :**



Aux principes fondamentaux évoqués il convient de rajouter **le principe de subsidiarité** qui veut que la réalisation d'une action, lorsqu'elle est nécessaire, doit être confiée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même.

Nous avons la conviction que le meilleur moyen de préserver durablement notre écosystème et de mettre en œuvre le plus simplement possible nos engagements, est de promouvoir le principe de subsidiarité.

Nous sommes également convaincus que la mise en œuvre de ce principe, en favorisant les circuits courts de décision, contribue à la performance globale de notre entreprise.



L'HUMAIN



Nos engagements dans le domaine des ressources humaines 

Nous prenons l'engagement de protéger nos collaborateurs, de favoriser leur bien-être au travail, leur valorisation et leur développement, mais aussi de promouvoir le dialogue social et les bonnes pratiques managériales.

1. Protéger la santé et l'intégrité physique de nos collaborateurs

Nos principaux engagements dans ce domaine sont les suivants :

- Tenue du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
- Nous nous engageons à former nos salariés aux gestes qui sauvent : l'objectif est de former 1 salarié sur 4 avec une reconnaissance d'Equipier de Première ou Seconde Intervention (EPI / ESI), ou de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Chaque année, des simulations de situations d'urgence sont réalisées pour préparer les équipes à réagir face à une urgence potentielle et notamment au titre de la sécurité incendie.
- Mettre en place un protocole sanitaire en cas de crise sanitaire de type Covid19 afin d'assurer la protection des collaborateurs, notaires et clients.
- Selon les possibilités, des aménagements d'horaires sont proposés pour tenir compte du confort des salariés (neige, fortes chaleur, évènements familiaux ou personnels, etc.)

2. Lutter contre toute forme de discrimination

Euridis Notaires s'interdit d'appliquer les 18 critères de discrimination prohibés :

L'âge	Les activités syndicales	Les convictions religieuses
Les opinions politiques	Le patronyme	La situation familiale
Le sexe	L'orientation sexuelle	Le handicap
Les mœurs	L'origine réelle ou supposée	Les caractéristiques génétiques
L'état de santé	L'appartenance physique	L'état de grossesse
L'appartenance à une race	L'appartenance à une ethnie	L'appartenance à une nation

Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

3. Favoriser le bien-être au travail

Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

- **Exemplarité des managers**

Chaque manager est le premier garant de l'équilibre de vie et de la cohésion de son équipe. Il ou elle doit :

1. Incarner, par ses comportements, l'esprit d'équipe, le respect, les qualités d'écoute, de réalisme et de professionnalisme qu'il ou elle souhaite inspirer à ses collaborateurs.
2. Valoriser dans son discours et faciliter par ses pratiques l'équilibre de vie et le bien-être au travail.
3. Prendre en compte les particularités de chacun tout en veillant à la cohésion du groupe.

- **Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle**

Pour un climat de travail efficace et serein, le manager doit respecter cet équilibre pour lui-même et veiller à :

4. Préserver des horaires de travail raisonnables.
5. Anticiper des délais réalistes pour les différents projets, en définissant clairement des priorités.
6. Éviter toute sollicitation le week-end, le soir ou pendant les congés, sauf à titre exceptionnel.
7. Veiller à prendre tous ses jours de congé dans l'année.

- **Optimisation des réunions**

L'optimisation des réunions est gage d'une meilleure gestion du temps de travail et du temps personnel.

8. Planifier les réunions dans la plage 9h-18h, sauf urgence ou activités spécifiques.
9. Éviter les réunions lorsque certains participants ne peuvent être présents.
10. Favoriser l'usage des audio ou visioconférences, et privilégier les réunions courtes.
11. Ne pas considérer toutes les réunions comme obligatoires ; déléguer dès que possible.
12. Organiser des réunions efficaces : objectif clair, ordre du jour prédéfini, participants réellement concernés, concentration (pas de mails ou d'appels téléphoniques), respect de l'heure et du temps prévus, rédaction rapide et systématique d'un relevé de décisions.

- **Du bon usage des e-mails**

13. Ne pas céder à l'instantanéité de la messagerie : à cet effet, il faut : gérer les priorités, se fixer des plages pour répondre, se déconnecter pour pouvoir traiter les dossiers de fond, favoriser si possible le face à face ou le téléphone.
14. Limiter les envois de mails hors des heures de bureau ou le week-end.
15. Rester courtois, écrire intelligiblement et ne mettre en copie que les personnes directement concernées.

Ambiance de travail

- ✓ Nos bureaux disposent d'une salle de convivialité et d'une cuisine/tisanerie en accès libre pour tous les collaborateurs. Un salon de jardin est également disponible sur nos sites de Senonches et de La Loupe.
- ✓ Euridis Notaires adhère volontairement et abonde à un « comité d'entreprise » privé bien que notre effectif soit inférieur au seuil réglementaire. Nous nous engageons à maintenir nos engagements financiers à cet égard et à désigner au sein du personnel un ambassadeur.
- ✓ Nous sommes particulièrement attentifs à la cohésion de l'équipe et à la bonne entente des collaborateurs de tous nos sites. Des manifestations festives et de cohésion sont organisées au moins deux fois par an.

Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

- Au sein de nos organisations à taille humaine, la relation de proximité entretenue avec les managers et les organigrammes très resserrés favorisent la simplicité des relations de travail et le repérage des signaux faibles.
- Le Comité de direction s'emploie à appréhender et à mesurer la qualité du climat social qui règne au sein de l'entreprise et à prendre le cas échéant des mesures correctives.

4. Valoriser nos collaborateurs

Une entreprise ouverte à tous

Notre entreprise est ouverte à des collaborateurs avec ou sans qualification. Plus que la formation initiale, ce sont les qualités professionnelles, personnelles et humaines qui constituent le véritable passeport pour l'embauche au sein de notre société.

Une formation continue volontaire

- ✓ Notre profession offre une formation continue de qualité et de véritables perspectives d'évolution et d'acquisition de compétences.
- ✓ Ce volet formation est une priorité pour Euridis Notaires et chaque collaborateur doit bénéficier d'au moins une formation par an.

Entretien annuel d'évaluation

Notre démarche d'évaluation annuelle est fondée sur une logique d'amélioration continue. L'entretien annuel d'évaluation est l'occasion pour les managers et les notaires d'échanger avec leurs collaborateurs sur l'année écoulée, sur les réussites et les difficultés rencontrées et de déterminer conjointement les actions à mener pour l'exercice suivant.

Gestion des Talents

Notre politique de Gestion des Ressources Humaines accorde beaucoup de place à la notion d'anticipation. Une revue des effectifs est réalisée chaque année au niveau de chaque poste de la société afin de mettre en place les plans de succession/remplacement/doublement des compétences, nécessaires à la pérennité de la société et à la continuité du service public notarial.

5. Promouvoir le dialogue social

Le Comité Social et Economique

La représentation des salariés est assurée par le comité social et économique (CSE). Cette instance est un lieu d'échange et de concertation, qui, associée à une proximité entre la direction et les collaborateurs, contribue à maintenir au sein de notre entreprise un climat social de qualité.

Le respect du pluralisme syndical

Notre société s'engage à laisser libre cours au développement de l'activité syndicale en son sein. A ce jour une autre forme de relation sociale plus fondée sur l'implication de salariés en leur qualité propre dans le fonctionnement des organisations représentatives du personnel est constatée. Cela relève des pratiques historiques que nous respectons, sans qu'il ne soit fait obstruction à l'activité syndicale.

6. Développer les bonnes pratiques managériales

L'importance de l'éthique managériale

L'éthique managériale constitue un enjeu fort, non seulement pour juger de la qualité du management des hommes, mais aussi pour sa contribution à la performance globale et durable de l'entreprise.

Les principales règles d'éthique managériale d'Euridis Notaires sont :

- **Respecter les règles** que l'on impose aux autres,
- **Etre transparent** et emporter la conviction et l'adhésion de tous,
- **Etre juste est équitable** envers ses collaborateurs,
- **Etre bienveillant** et faire preuve d'assertivité,
- **Donner du sens à nos actions** : une direction, un objectif et les raisons de ces choix.

En incluant les **préoccupations sociales et environnementales dans son modèle de gouvernance**, notre entreprise s'inspire au quotidien de cette phrase de Saint Exupéry : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.* »



Mise en place d'une politique environnementale 🌍

Notre volonté est d'intégrer à notre action les éléments suivants :

- ✓ L'évaluation et le contrôle des impacts sur l'environnement,
- ✓ la veille réglementaire et respect des textes réglementaires concernant le notariat,
- ✓ la mise en place d'une politique environnementale,
- ✓ des objectifs et un programme d'actions pour y aboutir,
- ✓ la formation et la sensibilisation du personnel

Les objectifs poursuivis par ces actions sont les suivants :

- ✓ réduire l'impact de notre activité sur l'environnement.
- ✓ inciter nos partenaires, nos clients et nos collaborateurs au partage de bonnes pratiques et de respect des droits sociaux et humains.

Nous souhaitons également apporter notre contribution contre le changement climatique par ses démarches **d'économies d'énergie**.

Nous souhaitons également renforcer nos pratiques de gestion économe des ressources et le **recyclage des déchets**.

Action environnementale.

Partenariat avec le conservatoire de l'abeille noire du Perche.

L'abeille noire, espèce locale présente depuis des milliers d'années dans le Perche, est aujourd'hui menacée d'extinction. Elle est essentielle pour la pollinisation et le maintien de la biodiversité sur notre territoire.

Euridis Notaires, en partenariat avec le Centre d'Etude Technique Apicole « Abeille Noire » (CETA), se mobilise pour préserver cette espèce en mettant en place un rucher conservatoire de l'abeille noire au sein de notre site de Senonches.

Ce rucher permettra de maintenir l'espèce dans de bonnes conditions de vie grâce aux apiculteurs qui assureront un suivi de leur santé et de leur bon développement.

Les collaborateurs de l'office qui le souhaitent peuvent suivre une formation pour assurer la surveillance des abeilles de nos ruches.

Les apiculteurs du conservatoire assureront les soins et le suivi des essaims et de la récolte du miel.

Le miel produit sur notre site sera offert aux collaborateurs et aux clients de notre office.





EURIDIS
NOTAIRES

L'INTEGRITE

ECONOMIQUE

Une politique de partenariats responsable

Euridis Notaires prête une attention particulière à ses achats de produits et services à ses fournisseurs.

1. Stabilité des relations avec les fournisseurs et partenaires

La qualité des relations qu'entretient notre entreprise avec ses fournisseurs et partenaires contribue à sa réussite sur le long terme.

Notre politique en la matière est de travailler de concert avec nos partenaires pour parvenir à un partenariat équilibré gagnant/gagnant dans le respect de nos exigences techniques et sociétales.

Nous ne nous limitons pas à une analyse technico-financière des prestations proposées ni à une mise en concurrence limitée à ces points.

2. Localisation des fournisseurs et partenaires

Nous favorisons les filières de proximité sur nos territoires d'installation.

A défaut, nous restons sensibles aux impacts locaux de nos partenaires (emplois locaux, responsabilité sociétale ...).

3. Le respect des conditions de travail

En tant qu'acteur responsable, une attention toute particulière est également portée au respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

4. Politiques de certification

Nous privilégions les fournisseurs et partenaires certifiés ISO 9001.

Nous sommes également attentifs aux politiques de nos partenaires dans le domaine social, environnemental ou sociétal.

L'économie circulaire

Revoir nos modes de production et de consommation, produire en prélevant le moins possible des ressources naturelles qui deviennent rares et chères sont des valeurs que nous partageons.

Les 7 principes clés de l'économie circulaire :



1. Minimiser les impacts environnementaux de notre production dès la conception.

En la matière notre action majeure réside dans notre démarche zéro papier (DZP).

Nous avons ainsi mis en place une politique DZP afin de limiter la consommation de papier que l'on peut résumer de la façon suivante :

- ✓ Identifier les points et procédures susceptibles de dématérialisation,
- ✓ Etudier l'opportunité de dématérialiser,
- ✓ Lever les freins et obstacles à la dématérialisation,
- ✓ Assurer la conduite du changement en mode « soft » en prenant en compte l'aspect humain.

2. Optimiser l'usage des ressources (matières et énergie)

Nous mettons en place un mode d'organisation caractérisé par une gestion optimisée des stocks et des flux de matières.

Nous recherchons les axes et moyens de réduire notre consommation énergétique.

3. Privilégier l'usage à la possession

La valeur d'un produit réside désormais dans sa fonction.

Cette logique encourage une conception adaptée des biens de consommation et d'investissement, leur mutualisation, leur réutilisation, leur modularité et leur gestion en fin de vie.

La durabilité des produits devient un facteur essentiel et évite l'obsolescence programmée.

4. Le Recyclage : Réutiliser les matières premières en boucle fermée (produits similaires) ou en boucle ouverte (utilisation dans d'autres produits)

Le recyclage des articles en fin de vie est un engagement environnemental fort pour l'entreprise.

Nous favorisons les filières de recyclage : cartouches de toner, papier, carton, verre, capsules café, plastiques, ordinateurs réformés.

Nous favorisons également d'achat de produits / emballages recyclables et réutilisables.

Ethique et déontologie

L'éthique et la déontologie sont les pierres angulaires de notre profession, notre raison d'être, le cadre nécessaire à l'exercice de nos missions.

Le notaire, dans l'exercice de sa profession, est soumis à des règles qui sont des garanties au bénéfice du client :

- **Devoir de conseil** : le notaire garantit au client des conseils éclairés et désintéressés ; cette obligation impose au notaire de mettre perpétuellement ses connaissances à jour et de traiter chaque dossier dans l'intérêt du client.
- **Impartialité** : le notaire agit dans l'intérêt de toutes les parties au même acte.
- **Secret professionnel** : le notaire joue le rôle de conseil du client. À ce titre, il est un confident tenu au secret.
- **Transparence** : le notaire est tenu au respect des tarifs légaux et à la transparence de ses honoraires.
- **Interdiction d'exercer une activité commerciale** : pour garantir sa neutralité, le notaire ne peut se livrer à une activité de commerce. Il lui est notamment interdit de disposer des fonds qu'il reçoit, que ce soit pour les placer ou les prêter.

Nos collaborateurs sont soumis aux mêmes exigences.

Nous renouvelons ici notre attachement et notre engagement à respecter le règlement national des notaires et le règlement de la chambre des notaires d'Eure-et-Loir.

Respect de nos engagements RSE

Le respect des engagements pris dans le cadre de notre politique RSE passe tout d'abord par une communication en direction de l'ensemble des collaborateurs.

Tout salarié qui serait témoin d'une atteinte manifeste à l'un des engagements pris dans la présente déclaration doit en avertir son supérieur hiérarchique.

La présente charte revêt le caractère de règlement intérieur de l'entreprise, outre l'existence d'autres sources réglementaires.

